

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 13 NOVEMBRE 2025**

DEL-2025-259

L'An deux mille vingt-cinq, le 13 novembre, à 9 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/11/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Gilles FRANCOIS, Vice-Président.

Etaient présents :

Mme TARAGON.

MM. AEBISCHER, BOISIER, CATTANEO, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, PARIS, WENDLING.

MM. BAUD-GRASSET, BOUCHET, BOUVARD, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, JACQUES, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DARDE, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. BRACONNIER, CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 29

Présents : 12

Représentés par mandat : 0

**Objet : NUMERIQUE - EXPE'IOT : CONVENTION DE COOPERATION POUR UNE EXPERIMENTATION
D'UN RESEAU MUTUALISE D'OBJETS CONNECTES - VILLE DE RUMILLY**

Rapport présenté par M. Eric PEUGNIEZ.

Dans le cadre de ses actions en matière de transition numérique, le SYANE anime et pilote « l'Expé'loT », une expérimentation d'un réseau mutualisé d'objets connectés.

Dans ce contexte, le SYANE déploie et teste un réseau radio à longue portée et à très bas débit « LoRaWAN ». La ville de RUMILLY souhaite rejoindre l'expérimentation pour le cas d'usage de la télérelève de l'eau potable.

Il convient d'établir une convention de coopération afin d'encadrer l'expérimentation entre le SYANE et les partenaires et les différents coûts associés.

La convention de coopération proposée est à durée limitée de deux ans.

Les modalités financières sont les suivantes :

- La ville de RUMILLY versera au SYANE la participation suivante :



Collectivité	Mission principale de l'expérimentation	Participation financière de la collectivité																														
RUMILLY	- la mesure et la maîtrise des consommations d'énergie des bâtiments publics, - la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics, - le stationnement, - le bruit dans la ville, - la chaîne du froid dans les cantines scolaires.	Accès au réseau mutualisé LoRaWAN : <table><tr><th>Nombre d'objets</th><th>Coût € HT par objet et par an</th></tr><tr><td>1 à 500</td><td>6,00 €</td></tr><tr><td>501 à 1000</td><td>5,50 €</td></tr><tr><td>1001 à 2000</td><td>5,00 €</td></tr><tr><td>2001 à 3000</td><td>4,00 €</td></tr><tr><td>3001 à 4000</td><td>3,00 €</td></tr><tr><td>4001 à 5000</td><td>2,50 €</td></tr><tr><td>> 5000</td><td>2,00 €</td></tr></table> Accès à la plateforme de visualisation de données <table><tr><th>Nombre d'objets</th><th>Coût € HT par objet et par an</th></tr><tr><td>1 à 50</td><td>41 €</td></tr><tr><td>51 à 100</td><td>36 €</td></tr><tr><td>101 à 500</td><td>33 €</td></tr><tr><td>501 à 1000</td><td>30 €</td></tr><tr><td>1001 à 2500</td><td>27 €</td></tr><tr><td>> 2500</td><td>Sur Devis</td></tr></table>	Nombre d'objets	Coût € HT par objet et par an	1 à 500	6,00 €	501 à 1000	5,50 €	1001 à 2000	5,00 €	2001 à 3000	4,00 €	3001 à 4000	3,00 €	4001 à 5000	2,50 €	> 5000	2,00 €	Nombre d'objets	Coût € HT par objet et par an	1 à 50	41 €	51 à 100	36 €	101 à 500	33 €	501 à 1000	30 €	1001 à 2500	27 €	> 2500	Sur Devis
Nombre d'objets	Coût € HT par objet et par an																															
1 à 500	6,00 €																															
501 à 1000	5,50 €																															
1001 à 2000	5,00 €																															
2001 à 3000	4,00 €																															
3001 à 4000	3,00 €																															
4001 à 5000	2,50 €																															
> 5000	2,00 €																															
Nombre d'objets	Coût € HT par objet et par an																															
1 à 50	41 €																															
51 à 100	36 €																															
101 à 500	33 €																															
501 à 1000	30 €																															
1001 à 2500	27 €																															
> 2500	Sur Devis																															

- Le SYANE prend en charge l'étude radio et le déploiement de deux relais LoRaWan pour l'expérimentation, ainsi que les charges de transmission associées, et l'animation du projet.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la convention proposée,
2. à autoriser le Président à la signer avec la ville de RUMILLY.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Syane
ENERGIES A NUMERIQUE

Joël BAUD-GRASSET.